



Ecole d'Infirmiers Anesthésistes

PROJET PEDAGOGIQUE

PROMOTION 2025-2027



SOMMAIRE

Les orientations de la formation	4
La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés	5
Les valeurs	5
Les finalités visées avec le profil attendu	6
Expertise	6
Responsabilité	6
Transdisciplinarité	6
Evolutivité	6
Adaptabilité	7
Réflexivité	7
Professionnalisation par le développement des compétences	8
Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	10
Processus de professionnalisation	10
Principes	10
Dispositifs de mise en œuvre	11
Alternance intégrative	11
Enseignement théorique	11
Travaux dirigés	12
Simulation (annexe 3)	12
Enseignement à distance (EAD)	12
La stratégie de développement de l'offre numérique	13
Evaluation de l'enseignement théorique	13
Enseignement clinique	15
La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires	17
Evaluation des enseignements cliniques	18
Autres actions de formation	18
Validation de la formation	18
Individualisation des parcours	19
Accompagnement des étudiant.e.s tout au long de la formation	19
Développer la stratégie de prévention de rupture des parcours	19
Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiant.e.s en situations de handicap	19
Les représentants des étudiant.e.s :	19
Ressources humaines	20
Equipe pédagogique	20

Partenaires de formation	21
Chargés des unités d'enseignement	21
Encadrement tutorat et formation clinique	21
Les écoles et instituts du C.H.U.	21
Modalités d'évaluation du dispositif de formation	22
En cours de formation	22
En fin de formation	22
A distance de la formation	22
Prestations offertes à la vie étudiante	23
Indicateurs d'évaluation du projet	23
Références bibliographiques	24
Références règlementaires	24
Annexes	25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Compétences visées	9
Figure 2 Interdépendance des unités d'enseignements	14
Figure 3 Répartition des stages	16

La mise en œuvre de ce projet pédagogique prend tout son sens au travers de la concertation avec tous les partenaires de formation. Ce projet a pour ambition d'être au plus près des situations de soins pour permettre aux étudiant.e.s et aux professionnels de développer les compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'infirmier.e anesthésiste.

Dans cette perspective il est aussi évolutif au regard de la réglementation.

Les orientations de la formation

L'école d'infirmier.e.s anesthésistes a deux missions :

- Former des infirmier.e.s diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, des urgences intra et extra- hospitalières, de la prise en charge de la douleur et de promouvoir la recherche et favoriser la documentation en soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie et de la réanimation.

La formation s'adresse à une population d'adultes avec des parcours professionnels diversifiés et dont la caractéristique est son hétérogénéité. La formation par alternance articulant plusieurs lieux, temps, modalités d'apprentissage, s'appuie sur des unités d'enseignement théoriques et des enseignements cliniques. C'est une formation professionnalisante. L'infirmier.e anesthésiste analysant et évaluant les situations intervient afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle.

Une convention avec l'Université de Montpellier (UM) est signée. Le grade de master est conféré de plein droit aux titulaires du Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste.

- Participer à la formation tout au long de la vie, à l'actualisation des connaissances et au développement des compétences
 - Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée à l'école d'infirmier.e.s anesthésistes
 - La salle de surveillance post-interventionnelle adulte et pédiatrique
 - Formation des tuteurs infirmier.e.s anesthésistes et infirmier.e.s de bloc opératoire

La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés

Les valeurs

L'altruisme défini comme la « disposition de s'intéresser à autrui » peut être précisé à notre sens dans un contexte pédagogique par la citation suivante. L'altruisme « amène l'éducateur à trouver une juste et bonne distance dans la relation éducative, entre proximité et mise en retrait, jusqu'à ce que le sujet éduqué puisse être le plus autonome et libre possible. Il amène aussi à considérer l'asymétrie de la relation éducative (asymétrie ne concernant que les savoirs et les compétences des acteurs, et non les Personnes dans leur dignité) comme étant temporaire, provisoire, et potentiellement réversible. L'altruisme est donc toujours associé à une intelligence des situations, à une sagesse du discernement. » [1]

L'écoute c'est « Prêter l'oreille pour entendre, prêter son attention à ce qu'on vous dit » ou « s'appliquer à entendre » nous précisent les dictionnaires de référence. L'écoute a trois caractéristiques dominantes : elle est active, elle est souvent évaluative et elle impose un effacement pour celui qui la pratique. Il s'agit donc d'un processus dynamique et actif de l'écouter vis-à-vis de son interlocuteur ». [2]

L'équité pédagogique au sens de « la construction et de l'individualisation d'un parcours de formation permettant à l'étudiant de tendre vers un confort pédagogique ». [3]

Les finalités visées avec le profil attendu

La finalité de la formation est de former un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur. Il peut intervenir dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence et la prise en charge de la douleur.

Pour cela, l'équipe pédagogique souhaite que les futurs professionnels développent six qualités :

Expertise

Au-delà de l'acquisition des 7 compétences de la profession d'IADE tout au long de la formation, les futurs professionnels vont développer une expertise dans le domaine de la sécurité en anesthésie leur permettant de faire face aux exigences réglementaires du décret relatif aux actes professionnels infirmiers précisant l'exclusivité de fonction de l'infirmier.e anesthésiste.

Responsabilité

Être responsable¹ c'est être garant de ses propres actions et être prêt à en assumer personnellement les conséquences.

« Cela confère au mot responsabilité une idée de devoir « assumer ses promesses ». Et une obligation (morale, pénale, civique...) de répondre de ses actes ou de celles d'autrui à qui de droit, selon le niveau de responsabilité engagée, d'être garant d'un engagement » [4].

Transdisciplinarité

La prise en charge du patient au bloc opératoire ne peut être réduite au seul temps opératoire. «La reconnaissance de l'existence de différents niveaux de réalité régis par des logiques différentes, (...) l'ouverture à toutes les disciplines, (...) la rigueur, l'ouverture et la tolérance sont les caractéristiques fondamentales de l'attitude et de la vision transdisciplinaire»².

Le contexte de travail actuel organise la prise en charge du patient selon des chemins cliniques.

Le développement de la récupération améliorée après chirurgie (RAAC)³ implique les soignants dans une reconnaissance de différentes logiques d'action et donc dans une démarche transdisciplinaire de prise en charge des patients (ouverture à toutes les disciplines, tolérance, logique de production de soin, de formation...).

Evolutivité

Être évolutif c'est savoir élaborer de nouvelles compétences dans un monde en mutation rapide, c'est savoir développer un comportement dynamique pour s'adapter et progresser en fonction du contexte professionnel et socio-économique.

¹ La responsabilité individuelle du citoyen est un principe général de droit

² Charte de la transdisciplinarité - Congrès mondial d'Arrabida. Portugal- novembre 1994

³ Programmes de récupération améliorée après chirurgie (RAAC) : état des lieux et perspectives – HAS – juin 2016

Adaptabilité

L'accent est mis sur la prise en compte de la réalité du travail, l'analyse des situations vécues au sein des établissements de santé afin de développer des réelles capacités d'adaptation aux situations rencontrées, de faire face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'agir.

On retrouve dans ces finalités des éléments de définition de la formation telle que la propose Jean-Marie Barbier : « un espace organisé autour d'une intention de production de nouvelles capacités susceptibles de transfert dans d'autres situations ». Ces autres situations, l'étudiant va les rencontrer grâce à la diversité de l'enseignement clinique qu'il va pouvoir suivre.

Réflexivité

« La réflexivité est l'aptitude du sujet à envisager sa propre activité pour en analyser la genèse, les procédés ou les conséquences, autrement dit la pratique de la réflexivité constitue la possibilité qu'a tout acteur social d'examiner sa situation et son action » [5].

La réflexivité permet de mettre en lumière des savoirs qui s'appuient sur la réflexion dans l'action. Une partie de ces savoirs ne sont ni scientifiques, ni savants. Ce sont des savoirs professionnels issus de l'expérience.

Professionalisation par le développement des compétences

L'équipe pédagogique a fait le choix de :

- Favoriser l'approche pédagogique par l'étude de situations de travail pour développer les compétences visées,
- Collaborer avec tous les acteurs de l'anesthésie-réanimation pour co-construire la mise en œuvre du référentiel de formation,
- Encourager au développement de collectifs de travail.

Pour cela, l'équipe pédagogique s'appuie sur les approches complémentaires de la compétence définies par Guy Jobert [6,7] et par Frédérique Chédotel [8].

Selon G. Jobert :

- La première centrée sur les personnes

« Dans ce cas, la capacité à agir dans l'incertitude a été rapportée à des traits psychologiques individuels, innés ou acquis par l'expérience. La compétence est alors définie comme une capacité de la personne à mobiliser des ressources disponibles, en elle-même ou dans l'environnement matériel et humain et à les combiner pour répondre de façon pertinente aux caractéristiques particulières et évolutives de telle ou telle situation. » [7].

- La seconde centrée sur les situations

« S'il est vrai que le processus de la compétence répond à des exigences psychiques pressantes, il ne se développera pourtant que dans la mesure où des conditions favorables seront réunies, au sein de la situation de travail ou plus exactement au sein du système humain de travail. Il faut d'abord, pour le moins, que l'organisation du travail ouvre un espace suffisant à l'investissement subjectif, à une activité humaine au sens plein du terme.

Que l'organisation soit apprenante pour reprendre une formule courante, c'est-à-dire qu'elle sollicite une présence humaine créative, orientée vers une activité sensée pour l'opérateur.

Développer la capacité d'action des travailleurs, individuellement et collectivement, passe à la fois par l'aménagement de l'organisation et du management et par la mise à disposition de ressources cognitives et informationnelles. » [7].

Selon Frédérique Chédotel :

« La compétence collective sera définie comme la capacité reconnue à un collectif de travail de faire face à une situation donnée ». Cela « suppose d'abord que les équipiers disposent d'un référentiel et un langage opératifs communs, c'est-à-dire une représentation de la situation et un vocabulaire partagé qui leur permettent de travailler ensemble. Ils sont opératifs, autrement dit construits pour pouvoir agir en situation. » [8]

L'intention de notre accompagnement étant de professionnaliser les étudiant.e.s, nous allons voir comment se décline ce processus.

Avant cela, un résumé schématique des 7 compétences pour mieux comprendre la démarche de notre projet.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des 7 compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier
d'infirmier.e anesthésiste

Les semestres 1 et 2 développent le cœur de métier d'infirmier.e anesthésiste.

Compétence 1

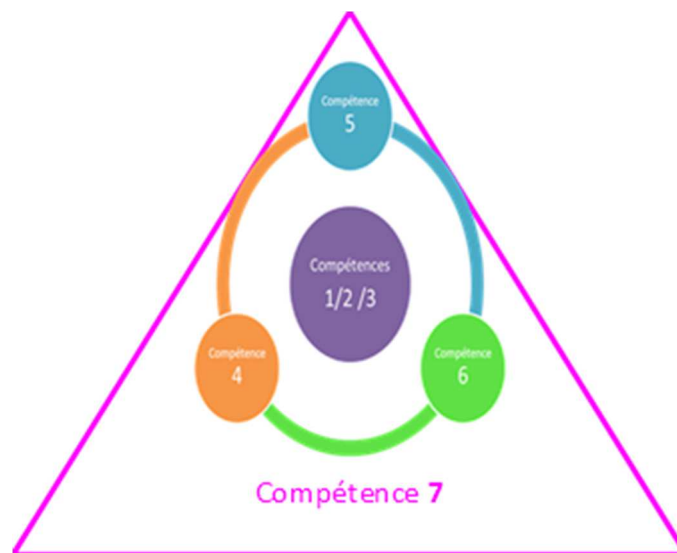
Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.

Compétence 2

Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.

Compétence 3

Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.



Compétence 7

Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.

Les semestres 3 et 4 développent les activités de coordination, de coopération pour mettre en œuvre les activités de cœur de métier.

Compétence 4

Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation.

Compétence 5

Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.

Compétence 6

Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.

Figure 1 Compétences visées

La compétence 7 permet de promouvoir la production du savoir infirmier anesthésiste

Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

L'anesthésie est un domaine soumis à une réglementation très stricte et les procédures pour la réalisation des tâches sont courantes. Mais la complexité des situations est telle que pour assurer la sécurité des patients, les acteurs sont parfois entraînés dans des « déploiements d'habiletés qui leur sont propres [...] former ne suffit plus, il faut professionnaliser les travailleurs en les amenant à investir d'avantage leur subjectivité, à mobiliser leur intelligence créative et à prendre des décisions en fonction de la reconfiguration incessante des situations concrètes ».

L'équipe cherche donc à transformer le processus de formation en processus de professionnalisation par l'analyse des situations rencontrées : « hypothèse est faite que c'est à partir du moment où l'acte de travail devient occasion de réflexion ou de recherche qu'il devient, par la même occasion, acte de formation, et que c'est la production de nouvelles représentations sur l'action par les sujets eux-mêmes qui assure à la fois la transformation des sujets et les transformations des activités... ». (Barbier, 2012)

Processus de professionnalisation

Principes

La formation est conçue en tenant compte des activités et des compétences spécifiques au métier d'IADE telles que listées dans les annexes I et II de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié par l'arrêté du 17 janvier 2017 (annexe 1) et s'adapte en permanence aux évolutions de ces dernières.

Le processus de professionnalisation prend appui sur le référentiel de formation défini dans l'annexe III de ce même arrêté.

La formation d'infirmière anesthésiste est articulée autour de 2 pôles l'un centré sur le cœur de métier et l'autre sur les compétences transversales et non techniques car « dans tout domaine technique, les compétences non-techniques (CNT) viennent compléter l'activité de travail ». [9]

Pour l'équipe pédagogique, « ces compétences non techniques sont personnelles (fonctions cognitives de l'individu) : planification, prise de décision, concentration ; mais elles sont aussi interpersonnelles (sociales) : communication, travail d'équipe et leadership. » [10] et sont en lien avec les approches abordées par G. Jobert, une compétence centrée sur les personnes et sur les situations.

La participation des professionnels de terrain aux différents dispositifs de formation est garante du bon déroulement du processus.

La particularité des étudiant.e.s engagés dans cette formation est qu'elles.ils possèdent tous une expérience professionnelle d'au moins deux ans : les compétences infirmières qu'elles.ils ont développées vont servir de tremplin à la construction des compétences spécifiques nécessaires à l'exercice du métier d'infirmier.e anesthésiste et permettront de définir des parcours individualisés.

Dispositifs de mise en œuvre

Alternance : un déroulé type se trouve en annexe 2

Alternance intégrative

Afin de permettre le développement des compétences et qualités professionnelles suscitées, nous avons fait le choix de construire un dispositif de formation intégratif. Au-delà de la planification alternant périodes d'enseignements théoriques et cliniques, ce dispositif a été réfléchi dans le but de permettre aux apprenants d'opérer un retour réflexif sur leur pratique. En semestres 1 et 3, le choix a été fait de mettre en place une alternance intégrative dialogique.

Temps Personnel Guidé (T.P.G.)

Le T.P.G. est planifié à chaque semestre sous forme de travaux de groupe ou individuel à l'école, d'analyse des pratiques, d'entretien pédagogique individualisé et de travail personnel.

Enseignement théorique

Les UE qui correspondent au cœur de métier : UE 2 (*sciences physiques, biologiques et médicales*), UE 3 (*fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence*), UE 4.4 (*les vigilances*), sont dispensées sous forme de cours magistraux et/ou travaux dirigés par des médecins et/ou infirmiers anesthésistes.

Si l'ensemble de ces contenus est programmé en première année, les 3 UE sont remobilisées tout au long de la deuxième année.

En deuxième année, l'UE 4 (*exercice du métier d'IADE dans des domaines spécifiques*) concerne toujours le cœur du métier et présente deux particularités :

UE 4.3 : Gestion de la douleur.

Les enseignements dispensés sont réalisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés par des médecins et infirmiers anesthésistes référents dans le domaine. Ils permettent au futur IADE d'aborder la prise en charge de la douleur dans toutes ses dimensions.

UE 4.5 : Qualité et gestion des risques

Une partie des enseignements sont réalisés en collaboration avec l'école d'infirmier.e.s de bloc opératoire. L'objectif étant de créer une dynamique de réflexion, d'échange de pratiques et d'analyse autour des situations de travail posant des problèmes au sein d'un même lieu d'activité (bloc opératoire).

Les compétences non techniques et transversales sont développées en partie au travers des UE sciences humaines, sociales et droit (UE 1).

Les UE 5 (*Etudes et recherche en santé*) et UE 7 (*mémoire professionnel*) sont en lien avec le Master (recherche, écriture...).

Des intervenants compétents dans des domaines spécifiques (psychologues, statisticiens, informaticiens, chercheurs...) rejoignent l'équipe pédagogique.

UE 5.4 (*langue vivante*) destinée à renforcer les connaissances en anglais médical pour permettre la prise en charge de patients d'origine étrangère et la lecture d'articles scientifiques. Cet enseignement est réalisé sur une plateforme pédagogique en semestres 1 et 2 et avec un enseignant en anglais médical en semestres 3 et 4.

UE 6 - Intégration des savoirs de l'IADE est une unité singulière.

Elle est transverse et se compose de 4 unités réparties à raison d'une par semestre. Elle est essentiellement réalisée par le/la formateur.rice IADE. Une réflexion est proposée aux étudiant.e.s à partir de situations cliniques vécues en stage. L'objectif est d'acquérir progressivement le raisonnement clinique spécifique à mettre en œuvre face à des situations d'anesthésie, urgence ou réanimation. Cette UE s'appuie au départ sur l'expertise infirmière des étudiant.e.s puis se nourrit (au fur et à mesure du déroulement des stages et des autres UE) des savoirs théoriques et d'expériences qu'ils acquièrent et des compétences qu'ils développent.

Cette UE est l'occasion pour les étudiant.e.s de s'initier à l'analyse de pratique (GFAPP)⁴. Cette technique sera mise en œuvre lors des retours de stage à l'école ainsi que lors des visites à visée formative au bloc opératoire.

Travaux dirigés

Ils ont pour objectif de développer le sens de l'argumentation à travers l'acquisition de méthodologies de travail. (Observation, QQQCP, Carte conceptuelle, Poster scientifique, Article scientifique...)

Ces temps d'échange, de réflexion, de recherche documentaire sont conçus et animés par le/la formateur.rice IADE, des professionnels de santé et/ou des CDS, des experts ou des référents sur un thème donné.

Simulation (annexe 3)

Une salle de simulation de bloc opératoire est dédiée aux écoles d'infirmier.e.s anesthésistes et d'infirmier.e.s de bloc opératoire et permet la simulation de situations spécifiques à l'anesthésie (ventilation, intubation...), et de situations communes avec les IBODE (habillage stérile, installations en position opératoire, ...). Les formateur.rice.s IADE, IBODE des deux instituts assurent ces séquences en collaboration.

Les exercices de simulation concernant les gestes et soins d'urgence (AFGSU) et les situations d'urgence au bloc opératoire se déroulent à la faculté de médecine sur le campus Arnaud de Villeneuve. Des séquences de simulations interprofessionnelles sont également proposées avec les élèves ambulanciers et les internes en anesthésie.

Enseignement à distance (EAD)

Chaque semestre des enseignements sont réalisés en enseignement à distance. Le principe de l'apprentissage inversé est privilégié pour les travaux dirigés en EAD afin de permettre un apprentissage dynamique et interactif.

⁴ Définition selon Patrick ROBO - http://probo.free.fr/ecrits_app/LE_GFAPP_definition_DESS.htm

La stratégie de développement de l'offre numérique

Les étudiant.e.s infirmier.e.s anesthésistes bénéficient du Centre de Ressources Documentaires des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé et ont accès aux bibliothèques universitaires de Montpellier Université, ainsi qu'à la bibliothèque interuniversitaire en ligne.

Certains enseignements (CM ou TD) pourront être réalisés sous différentes formes d'enseignement à distance : documents déposés sur une plate-forme, vidéos asynchrones, classes virtuelles, webinaires, tutorat à distance, collaboratif, etc.

Plusieurs plateformes numériques sont mises à disposition des étudiants :

- Une plateforme numérique pédagogique, Moodle UM, pour accéder aux supports de cours, réaliser des EAD, déposer les travaux réalisés pour les enseignements dirigés ainsi que les dossiers d'évaluations.
- Une plateforme de programmation de l'ensemble des enseignements (théoriques, cliniques), de suivi de l'évaluation continue (Formeis/MyKomunote) permet aux étudiants la visualisation de l'ensemble des activités (planning école, programmation stage, validation semestre)
- Une plateforme numérique pour l'apprentissage de l'anglais Mischool, est utilisée en S1 et S2.
- Une adresse mail spécifique à l'école pour chaque étudiant afin de faciliter les échanges avec les membres de l'équipe pédagogique et administrative de l'école.
- Une plateforme d'enseignement à distance, d'organisation de Visio conférence, outil de travail collaboratif (Teams) pour les étudiant.e.s et les intervenants.

Evaluation de l'enseignement théorique

Le dispositif d'évaluation de l'enseignement théorique est construit en suivant la même philosophie que celle utilisée pour l'ingénierie de l'enseignement et vise la professionnalisation (annexe 4).

L'ensemble des principes d'évaluation et de validations continues est décrit dans le document « GUIDE EVALUATION – VALIDATION-2025-2026 » consultable à l'école d'infirmiers anesthésistes.

Différentes modalités d'évaluation sont mises en œuvre : QRM, travail individuel, travail de groupe, contrôle de connaissances, analyse de situations cliniques,

L'UE 1.3 est évaluée par le compte rendu de la conduite d'un projet de groupe.

L'UE 4.3 est évaluée à partir d'une commande faite par les professionnels qui accueillent les étudiant.e.s lors du stage douleur.

L'UE 4.5 est évaluée par la réalisation d'un poster synthétisant l'analyse d'un événement indésirable.

L'UE 5.2 : la méthodologie de recherche est évaluée d'une part, par un rapport écrit à partir d'un objet de recherche proposé par une équipe de recherche dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et la pédagogie et d'autre part, il donne lieu à une présentation orale publique et consiste à présenter ces travaux à l'ensemble des étudiant.e.s infirmiers anesthésistes, aux membres des équipes de recherche et aux professionnels impliqués dans la formation (directeur.rice.s de mémoire, tuteur.rice.s...).

L'UE 6 est évaluée par des analyses de situations avec une progression au niveau du raisonnement clinique en anesthésie intégrant la gestion des risques. La variété des exercices permet à l'étudiant.e de développer des capacités à observer, écrire, s'exprimer à l'oral, réaliser des supports informatiques, etc..., autant d'éléments qu'elle.il mobilisera à nouveau pour le mémoire professionnel. Pour permettre cette progression graduelle, elle.il va tout d'abord être appelé à travailler à partir d'une situation peropératoire, puis va élargir son champ d'analyse au post-opératoire et enfin au péri-opératoire. Les extraits de ces fiches pédagogiques pour ces évaluations figurent en annexe 5.

UE 7 : Mémoire

Il s'agit d'un travail individuel ou en binôme.

Le choix du sujet est validé conformément à la réglementation.

L'évaluation porte à la fois sur le contenu écrit, la soutenance et la rédaction d'un article.

A noter que tous les travaux réalisés durant les deux années de formation sont conçus de façon à préparer les étudiant.e.s à ce travail final.

L'interdépendance des unités d'enseignement théorique ainsi que les évaluations qui s'y rattachent sont synthétisées dans la figure ci-dessous.

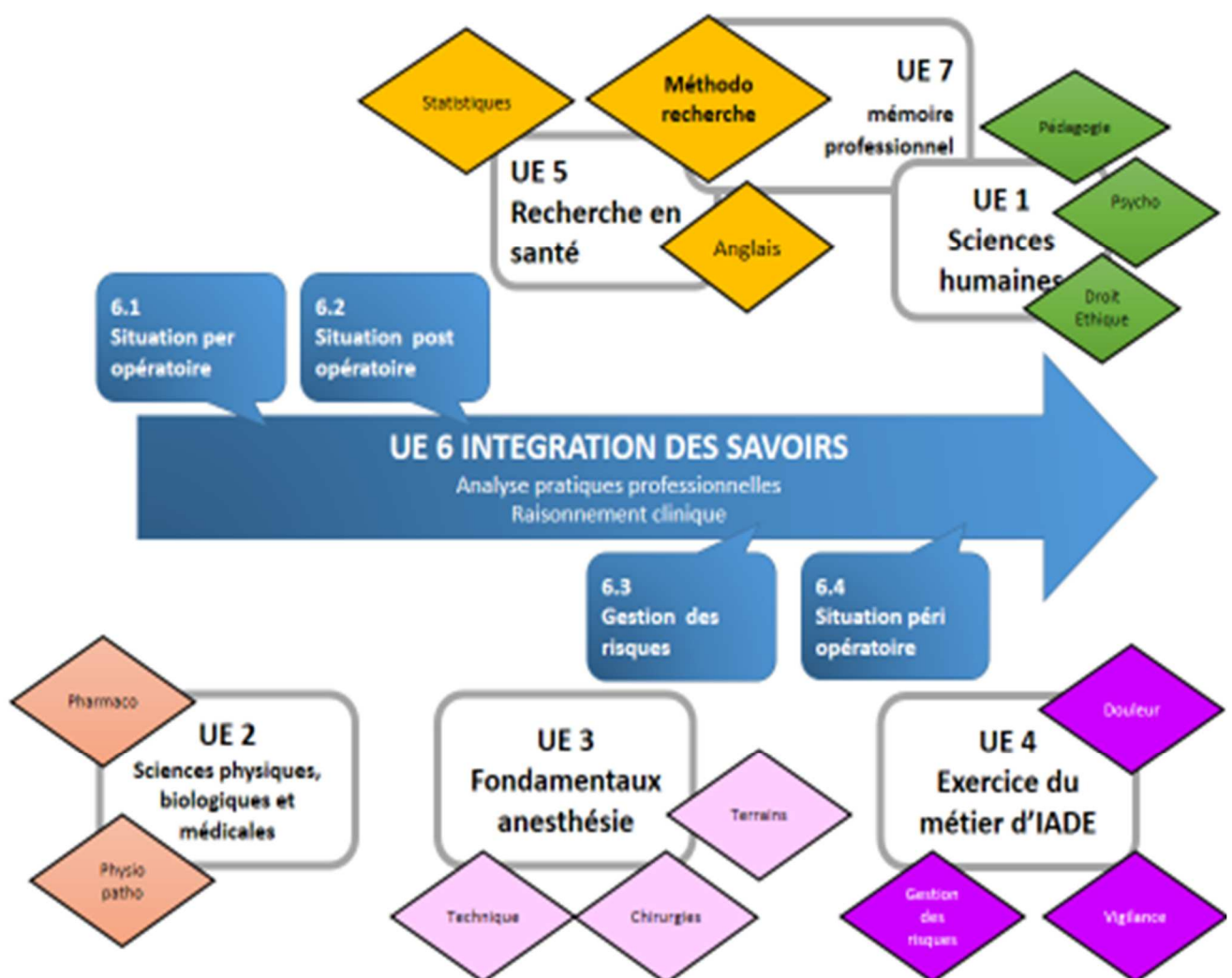


Figure 2 Interdépendance des unités d'enseignements

« Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge de la douleur. »⁵

Ils permettent la mobilisation de savoirs dans la résolution des situations.

L'étudiant.e construit progressivement ses compétences en agissant avec les professionnels.

Le portfolio lui permet de tracer son parcours, d'évaluer la progression du développement de compétences, de noter et d'analyser des situations de travail qui l'interrogent, de récolter des connaissances sur les pratiques observées... Cet outil permet la préparation des échanges avec les tuteur.rice.s, professionnels de proximité et formateur.rice et le partage d'information avec ces différents acteurs.

Le stage doit permettre à l'étudiant.e :

- d'acquérir des savoirs théoriques et d'expériences
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son exercice sur la personne prise en charge en anesthésie, réanimation, urgences, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses expériences, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants,
- de se positionner dans une équipe pluridisciplinaire.

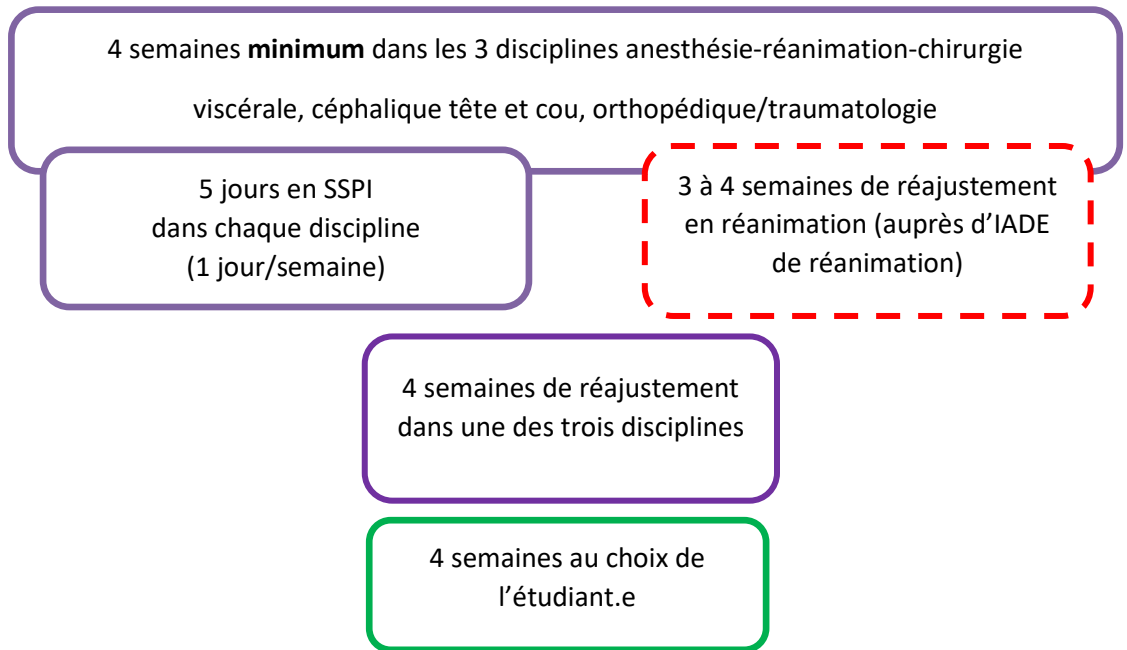
L'organisation des stages est effectuée par le directeur de l'école et le la formateur.rice IADE référent de promotion

Chaque année, les étudiants réalisent une à deux périodes de stage en dehors de la métropole de Montpellier et/ou du département de l'Hérault.

Les stages au choix de l'étudiant.e s'envisagent en accord avec l'équipe pédagogique . Ce choix sera déterminé en fonction du bilan personnel de l'étudiant.e, son projet professionnel, ses objectifs personnels et de l'agrément des stages (activité et capacité d'accueil du stage).

⁵ Annexe 1

En semestre 1 et 2, 28 semaines



En semestre 3 et 4, 30 semaines de stage

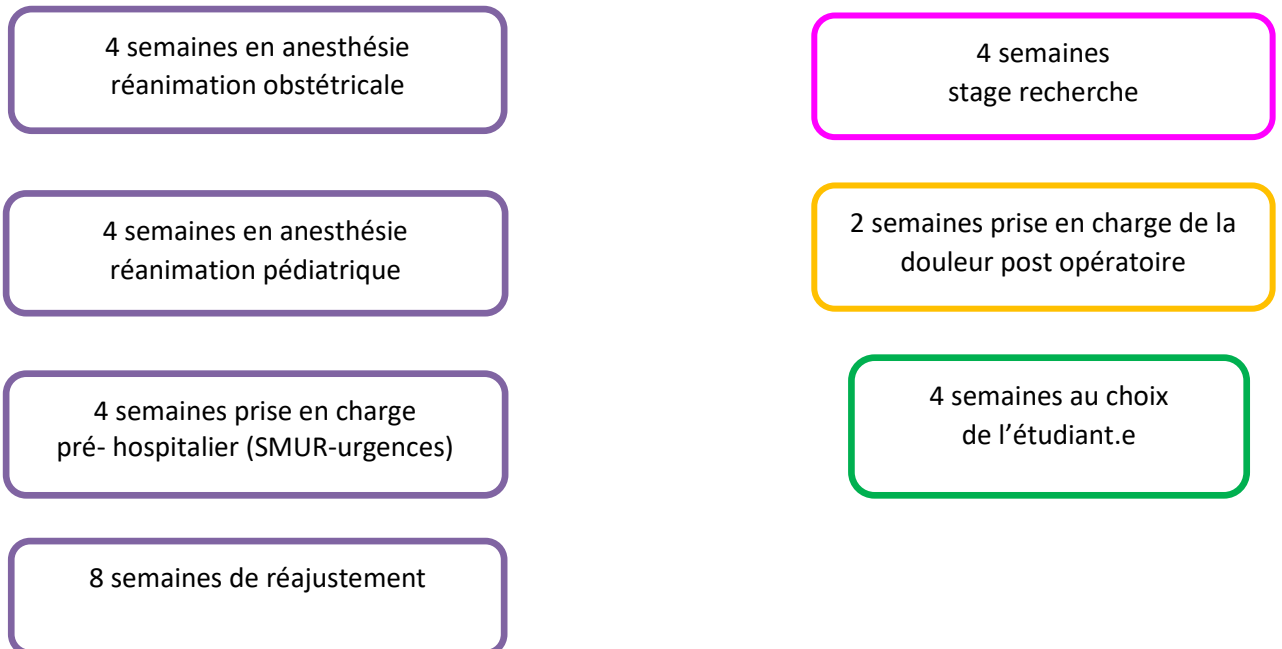


Figure 3 Répartition des stages

Les lieux de stages

Ils se situent au :

- C.H.U. de Montpellier, l'établissement au sein duquel est implantée l'école
- C.H Avignon, Béziers, Carcassonne, Mende, Narbonne, Perpignan et Sète
- Cliniques
- I.C.M. (Institut du Cancer de Montpellier/Val d'Aurelle)
- S.D.I.S. 34 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

D'autres lieux de stages agréés par d'autres écoles d'infirmier.e.s anesthésistes peuvent être accordés selon le choix des étudiant.e.s.

Les étudiants peuvent solliciter, auprès de la direction de l'école, l'autorisation d'intégrer des stages agréés par d'autres écoles. Cette autorisation ne sera accordée qu'après accord de l'école ayant obtenu l'agrément.

L'agrément de stages prend en considération la qualité de l'accompagnement et de l'encadrement des étudiants infirmiers anesthésistes, tant au niveau de la qualification des personnes qu'au niveau des situations rencontrées et de la qualité des pratiques professionnelles exercées. (Annexe 6 fiche de renouvellement de l'agrément de stage).

Les modalités d'encadrement et de tutorat sont négociées avec les responsables des structures d'accueil. « *Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.* »⁶. La possibilité est donnée aux stages de pré hospitalier et de réanimation de planifier l'étudiant un à deux samedis durant son stage. En semestre 4, le planning peut intégrer les horaires professionnels (sans dépasser 10h/j) pour les stages d'anesthésie.

Le rôle de chacun est décliné dans l'annexe 7 et dans le portfolio.

Dans tous les cas, les plannings de stage doivent être validés par le service d'accueil et seront présentés au référent de promotion en début de stage.

Stage recherche

Il se déroule dans les départements d'anesthésie-réanimation du CHU de Montpellier, au SDIS 34 et à l'école d'infirmiers anesthésistes.

L'objectif de ce stage est de faire participer l'étudiant.e à une recherche scientifique et d'en comprendre les buts et la méthodologie.

L'implication dans la recherche se situe à tous les niveaux de la recherche :

- Conception du projet et écriture du protocole,
- Réalisation de la recherche proprement dite,
- Analyse et exploitation des résultats,
- Communication de la recherche.

⁶ Annexe 1 : Annexe III- référentiel formation- paragraphe 6 Formation clinique en stage- 6.5 parcours de l'étudiant

Stage douleur

L'équipe pédagogique travaille avec les IADE référents douleur afin d'identifier les compétences mobilisées dans les situations spécifiques de prise en charge de la douleur (postopératoire, ambulatoire, RAAC, réanimation, enfants, gynécologie, pré-hospitalier...).

Evaluation des enseignements cliniques

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent d'une part, la validation totale ou partielle des compétences et d'autre part, renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé », justifiée par une argumentation précise et factuelle. L'évaluation de l'étudiant.e prend en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

L'étudiant s'engage à la fin de chaque stage à renseigner le bilan de ce dernier en ligne sur MyKomunote.

Autres actions de formation

En cohérence avec le référentiel de compétences du diplôme d'Etat d'Infirmier.e.s Anesthésistes les étudiant.e.s ont la possibilité de participer à un congrès par année universitaire et/ou à des journées organisées par le CHU de Montpellier (soins palliatifs, journée régionale de la recherche en soins...). Ces demandes sont accompagnées d'une lettre de motivation. Les étudiants participant à ces journées font une présentation aux autres étudiants.

Validation de la formation

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

La totalité des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 doit être impérativement validée pour le passage en troisième semestre.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen.

Modalités d'attribution du D.E.I.A.

Le diplôme d'État d'infirmier.e anesthésiste s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 7 compétences du référentiel :

- 60 crédits européens pour les unités d'enseignement,
- 60 crédits européens pour la formation clinique.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence,
- par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages.

L'ensemble du processus de professionnalisation est résumé en annexe 8.

Individualisation des parcours

Accompagnement des étudiant.e.s tout au long de la formation

Le suivi pédagogique est organisé à l'école et sur les lieux de stage par un membre de l'équipe pédagogique IADE (formateur.rice ou directeur -responsable pédagogique), soit à son initiative, soit à la demande de l'étudiant.e. Chacun peut être référent de suivi pédagogique d'un groupe de 20 étudiant.e.s.

Le suivi pédagogique est tracé dans le logiciel Forméis.

L'individualisation du parcours de stage, en fonction du projet professionnel et des besoins en formation de l'étudiant.e, est discutée lors de ces temps de rencontres.

Le la formateur.rice IADE rencontre en stage chaque étudiant.e. Il elle peut également organiser des accompagnements collectifs centré sur des analyses de situations (situations de travail rencontrées durant le stage où la visite a lieu).

Développer la stratégie de prévention de rupture des parcours

En sus du suivi pédagogique, d'autres dispositifs sont mis en place par l'équipe pédagogique :

- Un formateur.rice est référent durant le parcours complet de formation (24 mois) d'une promotion
- Une alternance intégrative, permettant de garder un lien constant entre le lieu de formation théorique et le lieu de formation clinique
- 2 temps de rencontres avec les tuteurs sont programmés par année universitaire
- Le conseil pédagogique se réunit au minimum une fois par an. Il étudie les situations individuelles des étudiant.e.s

Le Conseil de la Vie Etudiante est une instance au sein de laquelle les représentants de chaque promotion d'étudiant.e.s peuvent exprimer les éléments relatifs à la qualité de vie en formation au sein de l'IFMS

Les étudiant.e.s bénéficient des services de la médecine préventive de l'IFMS.

Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiant.e.s en situations de handicap

Les étudiant.e.s porteurs d'un handicap (compatible avec l'exercice du métier) peuvent faire une demande d'aménagement des conditions générales de la formation, y compris pour les épreuves d'évaluation auprès du correspondant handicap de l'institut de formation et du référent handicap de du CHU de Montpellier .

Le directeur de l'école met en œuvre les mesures d'aménagement préconisées.

Les représentants des étudiant.e.s :

4 étudiant.e.s par promotion, élus par leurs pairs, pour une durée de 1 an, siègent dans les instances (conseil pédagogique, conseil de discipline, conseil de la vie étudiante).

Ressources humaines

Equipe pédagogique

Le directeur de l'école et la directrice scientifique sont responsables conjointement de :

- La conception du projet pédagogique,
- L'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR,
- Le contrôle des études,
- Du conventionnement avec l'université.

M. Steeve ESCOT, directeur de l'école d'infirmier.e.s anesthésiste

Cadre de santé, infirmier anesthésiste diplômée d'Etat, titulaire d'un Master est responsable :

- de l'ingénierie de la formation initiale et continue,
- de la formalisation et de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- du pilotage et du contrôle des projets concernant le dispositif de formation,
- du management et de la supervision de l'équipe pédagogique et du secrétariat,
- de la coordination des activités pédagogiques, logistiques et administratives,
- de l'organisation des différentes instances de l'école,
- de la recherche en soins et en pédagogie conduite par l'équipe pédagogique,
- de l'évaluation de la qualité du dispositif de formation,
- de la communication auprès des professionnels et des instances,
- de la mise en place d'une veille documentaire professionnelle.

Les activités sont décrites dans la fiche de poste consultable à l'école d'infirmiers anesthésistes

Professeure Audrey DE JONG, directrice scientifique

Professeur des universités, praticien hospitalier, qualifié en anesthésie-réanimation, est nommée en qualité de directrice scientifique par le président d'université après avis du directeur de l'UFR de médecine.

A ce titre, elle est responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci. Elle s'assure de la qualification des intervenants médicaux et universitaires.

Aurore PONS, formatrice permanente IADE

Cadre de santé infirmière anesthésistes diplômés d'Etat, titulaires d'un Master, participe sous l'autorité de la direction de l'école aux différentes missions de l'école conformément au cadre réglementaire en vigueur.

- Elle conçoit et organise le dispositif de formation d'un groupe d'étudiants infirmiers anesthésistes
- Elle organise et réalise les actions de formations continues proposées par l'école.
- Elle contribue au déploiement de la démarche de certification de l'IFMS et à sa mise en œuvre
- Elle participe aux projets transversaux au sein de l'Ecole et de l'IFMS

Les activités sont décrites dans la fiche de poste consultable à l'école d'infirmiers anesthésistes.

IADE formateur.rice clinicien.ne

Infirmier anesthésiste diplômée d'Etat, titulaire d'un master ou du grade master.

Les activités sont décrites dans la fiche de poste consultable à l'école d'infirmiers anesthésistes.

Le secrétariat pédagogique de l'école est assuré par Isabelle ARNAUD

L'université de Montpellier - Faculté de médecine

Dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel, une convention a été signée avec l'université de Montpellier (UM).

Le Professeur Hubert BLAIN représentant l'université de Montpellier préside le jury semestriel et est membre du conseil pédagogique.

Partenaires de formation

Chargés des unités d'enseignement

La plus grande partie des enseignements est confiée à des spécialistes de la discipline, infirmier.e.s anesthésistes et médecins anesthésistes, ces derniers sont des universitaires (PU-PH, MCU -PH, AHU...) et des praticiens hospitaliers.

Des professionnels d'autres disciplines participent également à la formation : infirmier.e, infirmier.e de bloc opératoire, cadre de santé, enseignant chercheur universitaire (sciences, droit, sciences de l'éducation ...), médecin, épidémiologiste, pharmacien, juriste, psychologue, technicien, directeur administratif, informaticien, professeur d'anglais...

Encadrement tutorat et formation clinique

Les tuteur.rice.s :

Deux rencontres annuelles sont organisées entre les tuteur.rice.s de stage et l'équipe pédagogique au cours desquelles sont travaillées des thématiques en lien avec l'encadrement des étudiant.e.s (outils de suivi, situations cliniques, outils d'évaluation, ...).

Une soixantaine de tuteurs sont référencés. Une formation au tutorat est dispensée par l'école (programme de la formation annexe 11).

Les professionnels de proximité, les infirmier.e.s anesthésistes et les médecins anesthésistes-réanimateurs, participent quotidiennement à l'accompagnement et à l'évaluation des étudiants.

Les maîtres de stage, cadres de santé infirmier.e.s anesthésistes, cadres de santé, sont responsables de l'accueil et de la mise en œuvre de l'accompagnement et de l'évaluation des étudiants.

Les écoles et instituts du C.H.U.

Des collaborations s'organisent avec :

- l'école d'infirmier.e.s de bloc opératoire : des enseignements sont construits conjointement pour les étudiant.e.s IA et IBO afin de favoriser le travail d'équipe en transdisciplinarité.
- l'institut de formation des ambulancier.e.s : séquences de simulations interprofessionnelles
- le Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence 34. (C.E.S.U.)
- L'équipe de médecins chargés d'enseignement pour les internes en ARMPO : séquences de simulation interprofessionnelle
- L'ensemble des écoles et instituts de l'IFMS : journée interprofessionnelle du Développement Durable...

Modalités d'évaluation du dispositif de formation

En cours de formation

Des bilans de l'enseignement théorique et clinique sont réalisés à la fin de chaque année universitaire par les étudiant.e.s. (annexe 10)

En fin de formation

Une enquête de satisfaction est réalisée à la fin de la formation. (Annexe 11)

Une enquête nationale réalisée par le Comité d'Entente des Ecoles d'IADE (CEEIADE) permet d'évaluer la satisfaction des étudiant.e.s au terme des 24 mois de formation.

Les résultats sont communiqués sur le site du CEEIADE. Chaque école peut demander ses résultats.

A distance de la formation

L'école d'IADE s'est engagée dans une évaluation de l'impact de la formation sur la mise en œuvre des compétences et du travail de l'IADE. Elle propose une journée de rencontre entre les anciens étudiant.e.s et l'équipe pédagogique. Elle est organisée un an après leur sortie de l'école.

Ce dispositif a pour finalité le réajustement du projet pédagogique de l'école d'IADE pour une meilleure adaptation aux réalités de travail et aux besoins des infirmier.e.s anesthésistes tant en formation initiale qu'en formation tout au long de la vie.

Les résultats de l'ensemble de ces évaluations, exploités en équipe, sont présentés en conseil pédagogique et alimentent les rencontres avec nos partenaires de formation.

Bilan en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné :

Chaque année, une campagne d'évaluation est réalisée auprès des employeurs des professionnels diplômés de l'année précédente. (Cf. questionnaire en cours d'élaboration) par la coordination de l'IFMS.

Prestations offertes à la vie étudiante

L'institut de formation propose aux étudiant.e.s :

- Wifi
- Résidence étudiante
- Cafétéria et accès au self du CHU de Montpellier
- Prestations liées au statut étudiant.e par convention avec l'université
- Campus IFMS, environnement arboré
- Accessibilité par les transports en commun
- Parking gratuit

Indicateurs d'évaluation du projet

Taux de diplomation

Taux d'employabilité

Taux de non validation

Taux de rupture de formation (motif)

Satisfaction des étudiant.e.s

Satisfaction des employeurs

Références bibliographiques

- [1] Terraz, T., & Denimal, A. (2018). Construire la relation éducative : postulat d'éducabilité, bienveillance et altruisme. *Questions vives recherches en éducation*, N° 29. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.3409>, consulté le 27 septembre 2021.
- [2] Siproudhis, L., & Magnes, J.-. (2011). Écoute !!! *Côlon & Rectum*, 5(1), 1-3. <https://doi.org/10.1007/s11725-011-0273-x>
- [3] Sall, H. N., & De Ketele, J. (1997). L'évaluation du rendement des systèmes éducatifs : apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, 19(3), 119. <https://doi.org/10.7202/1091397ar>
- [4] Rouzel, J. (2014). Prise de risque, éthique et responsabilité. *Le sociographe*, n° 45(1), 39. <https://doi.org/10.3917/graph.045.0039>
- [5] Bertucci, M. (2009). Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales : quelques jalons. *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 14(1), 43-55. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0043>
- [6] Jobert, G. (2002). Formateurs d'enseignants. In *Perspectives en éducation et formation* (p. 247-260). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.altet.2002.01.0247>
- [7] Devin, B., Jouvenot, C., & Loisel, F. (2009). Du management des compétences au management du travail. ANACT.
- [8] Chédotel, F., & Krohmer, C. (2014). Les règles, leviers de développement d'une compétence collective –deux études de cas. *@GRH*, n° 12(3),15-38. <https://doi.org/10.3917/grh.012.0015>.
- [9] Bourrier, Y., Francis, J., Garbay, C., & Luengo, V. (2017). A Multi-layered Architecture for Analysis of Non-technical-Skills in Critical Situations. *Artificial Intelligence in Education* (Vol. 10331, p. 463-466).https://doi.org/10.1007/978-3-319-61425-0_41
- [10] Roulleau, P., Baujard, C., Blanié, A., & Benhamou, D. (2017). Apport de la simulation dans la gestion des situations complexes. *Anesthésie & Réanimation*, 3(6), 515-519. <https://doi.org/10.1016/j.anrea.2017.08.004>

Références réglementaires

Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste.

Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste.

Annexes

Titre

Annexe 1 : Arrêté de formation

Annexe 2 : Déroulé type de l'alternance pédagogique

Annexe 3 : Simulation

Annexe 4 : Tableau des modalités des évaluations par semestre

Annexe A : Semestre 1

Annexe B : Semestre 2

Annexe C : Semestre 3

Annexe D : Semestre 4

Annexe 5 : Extrait des fiches pédagogiques UE 6

Annexe 6 : Agrément des stages

A : Fiche descriptive renouvellement d'agrément

B : Liste des terrains de stage agréés

Annexe 7 Extrait portfolio « rôle de chacun »

Annexe 8 : Schéma processus de professionnalisation

Annexe 9 : Programme formation tuteur.rice.s

Annexe 10 : Bilan en cours de formation

Annexe 11 : Evaluation du dispositif de formation

ANNEXE I

LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

1. Finalités de la formation

La finalité de la formation est de former un infirmier anesthésiste, c'est-à-dire un infirmier responsable et autonome, particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per et post-interventionnelles, et dans celui des soins d'urgences et de réanimation.

Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements, ceci dans un contexte d'adultes en formation.

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence.

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il complète ses connaissances, développe ses compétences et enrichit son projet professionnel.

L'étudiant développe sa capacité critique et de questionnement, conduit une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et acquiert progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations complexes dans le domaine de l'anesthésie, la réanimation et l'urgence.

2. Principes pédagogiques

La formation d'infirmier anesthésiste s'appuie sur trois concepts : la formation d'adulte, la formation par alternance et la formation professionnalisante.

Cette formation repose sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'auto-évaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier anesthésiste.

Le référentiel de formation met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations d'anesthésie, de réanimation et d'urgence.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences.

Les principes d'évaluation et de validation

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

Une démarche de mise en lien et perspectives des différents acquis sera favorisée lors de la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris lors des évaluations écrites relatives aux connaissances théoriques.

La validation des unités d'intégration reposera sur :

- l'utilisation des différents acquis en lien avec une situation ;

- la mobilisation active et dynamique de ces acquis et la mise en œuvre des compétences ciblées par l'unité dans une ou plusieurs situations ;
- la capacité d'analyse des situations proposées.

La validation des stages reposera sur la mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

3. Durée de la formation

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique dans les écoles et des temps de formation clinique dans les différents secteurs d'anesthésie, réanimation et urgence.

Les périodes de stage sont comptabilisées sur la base de 35 heures par semaine ; les modalités d'organisation sont définies conjointement par l'école et les responsables de l'encadrement de stage.

La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :

SEMESTRES	COURS MAGISTRAUX et travaux dirigés	STAGES	TRAVAIL PERSONNEL GUIDÉ
Semestre 1	280	490	105
Semestre 2	210	490	70
Semestre 3	280	490	105
Semestre 4	140	560	70
Total	910	2 030	350

En outre, la charge de travail de l'étudiant comporte un temps de travail personnel complémentaire en autonomie, notamment pour la réalisation de son mémoire.

4. Attribution des crédits européens

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits European Credit Transfer System (ECTS). Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de 30 crédits par semestre de formation.

La notion de charge de travail de l'étudiant prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

Le diplôme d'État d'infirmier anesthésiste sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 crédits européens.

La charge de travail de l'étudiant est évaluée en moyenne à 25 heures de travail par crédit d'enseignement réalisé en école et 35 heures par crédit pour l'enseignement en stage.

Répartition des 120 crédits européens

1. Enseignement en école : 60 ECTS :

Sciences humaines, sociales et droit (6 ECTS) ;

Sciences physiques, biologiques et médicales (8 ECTS) ;

Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence (14 ECTS) ;

Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques (10 ECTS) ;

Etudes et recherche en santé (6 ECTS) ;

Intégration des savoirs de l'IADE (10 ECTS) ;

Mémoire professionnel (6 ECTS).

2. Enseignement clinique en stages : 60 ECTS

S1 : 14 semaines de stage (14 ECTS)

S2 : 14 semaines de stage (16 ECTS)

S3 : 14 semaines de stage (14 ECTS)

S4 : 16 semaines de stage (16 ECTS)

5. Formation théorique

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE. Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Les prérequis à la formation d'infirmier anesthésiste sont les contenus du programme de formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier reconnu au grade de licence.

5.1. Les modalités pédagogiques

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie...) et stages.

Les enseignements théoriques sont répartis entre cours magistraux et travaux dirigés en fonction du projet pédagogique de chaque école.

Les études de situations dans l'apprentissage

Des situations professionnelles apprenantes sont choisies avec des professionnels en activité. Ces situations sont utilisées comme moyens pédagogiques, et sont analysées avec l'aide de professionnels expérimentés. Les étudiants construisent leurs savoirs à partir de l'étude de ces situations, en s'appuyant sur la littérature professionnelle et grâce aux interactions entre leur savoir acquis et celui de leurs condisciples, des enseignants et des équipes de travail. Ils apprennent à confronter leurs connaissances et leurs idées et travaillent sur la recherche de sens dans leurs actions. L'auto-analyse est favorisée dans une logique de « contextualisation et décontextualisation » et devient un mode d'acquisition de connaissances et de compétences.

L'analyse des réalités professionnelles sur des temps de retour d'expérience en école est favorisée. Des liens forts sont établis entre le lieu d'activité professionnelle et l'école, aussi les dispositifs pédagogiques et les projets d'encadrement en stage sont construits en partenariat entre des représentants des écoles et des lieux de stages et sont largement partagés.

5.2. Les unités d'enseignement (UE)

Les unités d'enseignement thématiques comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, ainsi que des modalités et critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens. La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants. Les savoirs qui les composent sont ancrés dans la réalité et actualisés.

Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs permanents, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

Dans chaque semestre est placée une unité d'intégration. Les savoirs et savoir-faire mobilisés dans cette unité ont été acquis lors du semestre en cours et lors des semestres antérieurs. Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont ceux en relation avec la ou les compétences citées.

La validation de l'unité d'intégration ne signifie pas la validation de la totalité de la compétence, qui ne sera acquise qu'après validation de l'ensemble des unités d'enseignement de la compétence et des éléments acquis en stage.

Les domaines d'enseignement

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent sept domaines :

1. Sciences humaines, sociales et droit ;
2. Sciences physiques, biologiques et médicales ;
3. Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence ;
4. Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques ;
5. Études et recherche en santé ;
6. Intégration des savoirs de l'IADE ;
7. Mémoire professionnel.

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier anesthésiste est ainsi constitué de 30 unités d'enseignement (hors stages) pour permettre une progression pédagogique cohérente.

5.3. Liaison entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences

Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel, selon le schéma suivant :

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 1 :

« Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie »

UE 1.5. Droit, éthique et déontologie

UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire

UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie

UE 2.3. Pharmacologie générale

UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence

UE 3.1. Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{re} partie)

UE 3.1.1. Principes

UE 3.1.2. Les mises en œuvre

UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^e partie)

- UE 3.2.1. Principes
- UE 3.2.2. Les mises en œuvre
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 2 :

« Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique »

- UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
- UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie
- UE 2.3. Pharmacologie générale
- UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence
- UE 3.1. Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{re} partie)
 - UE 3.1.1. Principes
 - UE 3.1.2. Les mises en œuvre
- UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^e partie)
 - UE 3.2.1. Principes
 - UE 3.2.2. Les mises en œuvre
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 3 :

« Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention »

- UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
- UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
- UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie
- UE 2.3. Pharmacologie générale
- UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence
- UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{re} partie)
 - UE 3.1.1. Principes
 - UE 3.1.2. Les mises en œuvre
- UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^e partie)
 - UE 3.2.1. Principes
 - UE 3.2.2. Les mises en œuvre
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 4 :

« Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie et réanimation »

- UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
- UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{re} partie)
 - UE 3.1.2. Les mises en œuvre
- UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^e partie)
 - UE 3.2.1. Principes

- UE 3.2.2. Les mises en œuvre
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.4. Vigilances
- UE 4.5. Qualité et gestion des risques

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 5 :

« Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie »

- UE 1.1. Psychosociologie et anthropologie
- UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 6 :

« Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur »

- UE 1.2. Pédagogie et construction professionnelle.
- UE 1.3. Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation
- UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 7 :

« Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie »

- UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
- UE 5.1. Statistiques
- UE 5.2. Méthodologie de recherche. Les essais cliniques
- UE 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques
- UE 5.4. Langue vivante
- UE 5.5. Informatique
- UE 7. Mémoire professionnel

En outre, dans chaque semestre, une unité d'intégration concourt à l'acquisition des compétences :

- Au semestre 1 : compétences 1 et 3
- Au semestre 2 : compétences 1, 2, 3 et 5
- Au semestre 3 : compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 6
- Au semestre 4 : compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7

L'UE 7 concourt à l'acquisition de la compétence 7 et peut en fonction du sujet concourir à l'acquisition de toutes les autres compétences.

6. Formation clinique en stage

6.1. Modalités pédagogiques

L'enseignement clinique des infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement théoriques et cliniques en école.

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge des patients, de la participation aux réflexions menées en équipe et par la mobilisation de savoirs dans la résolution des situations.

- UE 3.2.2. Les mises en œuvre
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.4. Vigilances
- UE 4.5. Qualité et gestion des risques

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 5 :

« Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie »

- UE 1.1. Psychosociologie et anthropologie
- UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.2. Les terrains du patient
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 6 :

« Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur »

- UE 1.2. Pédagogie et construction professionnelle.
- UE 1.3. Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation
- UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
- UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
 - UE 3.3.1. Les chirurgies
- UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
- UE 4.2. Techniques et organisation des soins
- UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 7 :

« Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie »

- UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
- UE 5.1. Statistiques
- UE 5.2. Méthodologie de recherche. Les essais cliniques
- UE 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques
- UE 5.4. Langue vivante
- UE 5.5. Informatique
- UE 7. Mémoire professionnel

En outre, dans chaque semestre, une unité d'intégration concourt à l'acquisition des compétences :

- Au semestre 1 : compétences 1 et 3
- Au semestre 2 : compétences 1, 2, 3 et 5
- Au semestre 3 : compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 6
- Au semestre 4 : compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7

L'UE 7 concourt à l'acquisition de la compétence 7 et peut en fonction du sujet concourir à l'acquisition de toutes les autres compétences.

6. Formation clinique en stage

6.1. Modalités pédagogiques

L'enseignement clinique des infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement théoriques et cliniques en école.

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge des patients, de la participation aux réflexions menées en équipe et par la mobilisation de savoirs dans la résolution des situations.

L'étudiant construit progressivement ses compétences en agissant avec les professionnels.

6.2. Les objectifs de stage

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, de la négociation de parcours personnalisés en fonction des projets professionnels et des progressions individuelles des étudiants.

Ils doivent être formalisés dans le projet pédagogique et connus des étudiants et des encadrants en stage, et tenir compte des parcours antérieurs des étudiants.

Le stage doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances ;
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels ;
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
- de centrer son exercice sur la personne prise en charge en anesthésie, réanimation, urgences, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques ;
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
- de confronter ses idées, ses expériences, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants ;
- de se positionner dans une équipe pluridisciplinaire.

Les besoins de l'étudiant sont formalisés à partir du référentiel de compétences et du référentiel de formation, connus des professionnels qui guident les étudiants.

6.3. Les responsables de l'encadrement

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité directe d'un médecin anesthésiste-réanimateur, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'État ou d'un autre professionnel médical ou paramédical pour les stages hors bloc opératoire. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement de plus en plus d'autonomie dans l'exercice de son futur métier.

Le formateur permanent référent des étudiants et le responsable pédagogique sont en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

Ils sont également en liaison régulière avec le tuteur de stage ou l'encadrant infirmier anesthésiste afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser.

Ils ont accès aux lieux de stage et peuvent participer à l'encadrement d'un étudiant sur leurs propres demandes, celle de l'étudiant, ou celle du tuteur de stage ou de l'encadrant infirmier anesthésiste.

6.4. Durée et répartition des stages

Les stages ont une durée de 58 semaines, soit 2 030 heures pour les deux ans.

Sur la base de 1 semaine = 35 heures

Durée des stages pour la première année :

28 semaines, soit 14 semaines en S1 et 14 semaines en S2 ;

Durée des stages pour la deuxième année :

30 semaines, soit 14 semaines en S3 et 16 semaines en S4 ;

S 1 : 30 crédits			S 2 : 30 crédits			S 3 : 30 crédits			S 4 : 30 crédits		
Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés
14	11	1	14	8	4	14	11	1	16	6	4
Année 1						Année 2					

6.5. Parcours de l'étudiant en stage

Le parcours de stage des étudiants, leur durée et leur périodicité sont définis dans le cadre du projet pédagogique des écoles.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des infirmiers anesthésistes. Sur l'ensemble de la formation, la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	DURÉE MINIMALE obligatoire par spécialité (semaines)
Anesthésie-réanimation en chirurgie viscérale: chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...	8
Anesthésie-réanimation en chirurgie céphalique tête et cou: ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie...	4
Anesthésie-réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique.	4
Anesthésie-réanimation obstétricale.	4
Anesthésie-réanimation pédiatrique.	4
Prise en charge en préhospitalier (SMUR, urgence...).	4
Prise en charge de la douleur, y compris sophrologie, hypnose...	2
Stage au sein d'une équipe de recherche.	4

Le temps de surveillance post-interventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus.

Parmi les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant. Les 16 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...). Autres disciplines possibles: chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...).

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

Dans le cadre des unités d'intégration, le formateur permanent référent des étudiants ainsi que le responsable pédagogique peuvent organiser, soit sur les lieux de stage, en lien avec le tuteur et le maître de stage, soit en école, des regroupements des étudiants d'un ou de quelques jours. Ces regroupements entre les étudiants, les formateurs et les professionnels permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle.

6.6. Qualification et agrément des stages

Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR.

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant. Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en anesthésie-réanimation ou en pédagogie et des activités permettant un réel apprentissage.

Un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage sera élaboré et comprendra notamment :

- les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service ou d'unité, types d'interventions, particularités des prises en charges...);
- les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver;
- les actes et activités qui lui seront proposés;
- les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir;
- la liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage;
- les modalités d'accueil et d'encadrement;
- les règles d'organisation en stage: horaires, présence, obligations diverses.

Une convention de stage est établie pour les stages organisés en dehors de l'établissement au sein duquel est implantée l'école. Elle précise les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie. Elle note la durée du stage et précise les modalités de son évaluation et de sa validation dans la formation du stagiaire.

6.7. Évaluation des compétences en stages

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent, d'une part, la validation totale ou partielle de compétences et, d'autre part, renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé », justifiée par une argumentation précise et factuelle.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs mentionnés dans le référentiel de compétences, annexe II.

6.8. Stage « recherche »

Parmi les stages, 4 semaines sont effectuées au sein d'une équipe de recherche. Ce stage peut se dérouler au cours des quatre semestres, de préférence au cours du troisième et du quatrième semestre, correspondant à l'UE 5.

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats. L'implication dans la recherche pouvant se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Objectifs du stage

1. Prendre connaissance et comprendre l'ensemble de la démarche de la recherche.

Prendre connaissance et comprendre le protocole en cours.

Prérequis de la recherche : analyse bibliographique.

Objectifs de la recherche.

Méthodes utilisées (éventuellement discuter d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées).

Problèmes qui se sont posés : techniques, méthodologiques, éthiques...

Importance des résultats escomptés sur la pratique, envisager des hypothèses de résultats si étude non terminée.

Notion de gradation de l'importance d'une recherche au sein de la recherche en général.

Être capable de définir ce que cette démarche de recherche a apporté à son approche professionnelle.

2. Participation à une étape du protocole de recherche.

Type de recherche

L'intérêt du stage est de faire participer l'étudiant à une réelle démarche de recherche, dès lors toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage. Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un PHRC ou d'un PHRIP sont bien sûr à privilégier.

Maître de stage

Chercheurs et enseignants chercheurs de structures reconnues (équipe de recherches CRC, CIC, DRC), investigateurs de PHRC.

Lieu de stage

Il peut s'agir d'un service hospitalier (recherche clinique), principalement dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation et de l'urgence, d'un centre d'investigation clinique, d'un laboratoire labellisé (recherche plus fondamentale ou dans le domaine des sciences humaines).

Une convention devra être passée entre le maître de stage et l'école ainsi qu'entre la structure de recherche et l'école.

Rapport de stage

La restitution de ce stage recherche se fera sous forme d'un rapport synthétique, de 6 à 8 pages, et fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école appartenant à la filière anesthésie-réanimation et le maître de stage.

Ce rapport a pour objet de décrire le sujet du protocole de recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité et aussi de la période précise où l'étudiant s'y inclut pendant le stage. Il s'attachera à décrire le ou les buts, l'objectif, les hypothèses de résultats retenus, la méthodologie, et l'implication de l'étudiant au moment où celui-ci intervient.

Ce rapport permettra à l'étudiant et aux encadrants de faire le bilan de ce stage et de mesurer l'apport quant à cette démarche recherche.

ANNEXE 2 ALTERNANCE déroulé type

C.H.U. Montpellier ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES
Aurore PONS cadre formatrice 04 67 33 88 77

année universitaire 2025-2026
PROMOTION 2025-2027

SEMESTRE 1

	OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE				JANVIER					FEVRIER				MARS								
n° semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13				
lundi	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	10	17	24	31
mardi	30	7	14	21	28	4	F11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	UE6 24	3	10	17	UE6 24	11	18	25	31
mercredi	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25	4	11	18	25	12	19	26	31
jeudi	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	F25	F1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	13	20	27	31
vendredi	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	14	21	28	31

Stage 1 (OCTOBRE - DECEMBRE) Stage 2 (JANVIER - MARS)

Stage 2 + réajustement Réa

SEMESTRE 2

	AVRIL				MAI				JUN				JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE									
n° semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39				
lundi	30	F6	13	20	27	4	11	18	F25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	3	10	17	24	11	18	25	31
mardi	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	F14	21	4	11	18	25	4	11	18	25	12	19	26	31
mercredi	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	13	20	27	31
jeudi	2	9	16	23	30	7	F14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	14	21	28	31
vendredi	3	10	17	24	31	F1	F8	15	22	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	7	14	21	28	15	22	29	31

Stage 3 (AVRIL - JUILLET) Stage 4 (AÛT - SEPTEMBRE)

LEGENDE COURS STAGE TPG CA et FERIE

MAJ 09.09.2025

SEMESTRE 3

	OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE				JANVIER					FEVRIER				MARS								
n° semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13				
lundi	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	10	17	24	31
mardi	30	7	14	21	28	4	F11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	11	18	25	31
mercredi	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25	4	11	18	25	12	19	26	31
jeudi	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	F25	F1	8	15	22	Simu 29	5	12	19	26	5	12	19	26	13	20	27	31
vendredi	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	Simu 30	6	13	20	27	6	13	20	27	14	21	28	31

S6 (OCTOBRE - DECEMBRE) S7 (JANVIER - MARS)

RC1 RC2 RC3 RC4 RC1 RC2 RC3 RC4 RC1 RC2 RC4 RC3 douleur RECH

SEMESTRE 4

	AVRIL				MAI				JUN				JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE									
n° semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39				
lundi	30	F6	13	20	27	4	11	18	F25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	3	10	17	24	11	18	25	31
mardi	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	F14	21	4	11	17	25	4	11	18	25	12	19	26	31
mercredi	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	18	26	5	12	19	26	13	20	27	31
jeudi	2	9	16	23	30	7	F14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	14	21	28	31
vendredi	3	10	17	24	31	F1	F8	15	22	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	7	14	21	28	15	22	29	31

S8 (AVRIL - JUILLET) S9 (AÛT - SEPTEMBRE)

Simu DESAR

LEGENDE COURS STAGE TPG CA ET F

MAJ 04.09.2025

ANNEXE 3



ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES
 Instituts de Formation aux Métiers de la Santé
 1146 Avenue du Père Soulas - 34295 MONTPELLIER cedex 5
 Tél : 04.67.33.88.35
 cfph-infirmiers-anest@chu-montpellier.fr

Synthèse activités de simulation

Séquence	Période UE	Type de simulation	durée
Ventilation au masque et intubation non difficile	S1 3.1	procédural	2h
CUPT	S1 4.4	procédural	1h30
Check-list	S1 6.1	procédural	1h30
Lavage des mains/habillage/gantage	S1 6.1	procédural	1h30
Installations	S1 6.1	Procédural ? jeux de rôle ?	1h30
INTUBATION DIFFICILE : dispositifs trachéaux et supra glottiques - videolaryngoscope	S2 3.2	procédural	2h
Les abords vasculaires	S2 3.2	procédural	1h30
Situations d'urgences en anesthésie	S2 6.2	Haute-fidélité	3h30
Les urgences pédiatriques (RCP)	S3 4.1	procédural	2h
Simulation inter-pro IFA/IADE pré hospitalier	S3 4.1	Haute-fidélité	2h
Atelier : les outils de recherche	S3/S4	Jeux de rôle	2h
Abords vasculaires écho guidés	S4 4.2	procédural	3h30
Simulation inter-pro DESAR 2 et 4/IADE	S4 4.2	Haute-fidélité	7h
AFGSU	S4 4.2	Haute-fidélité	21h

Dispositif d'évaluation de l'enseignement théorique

Annexe 4 A : Semestre 1

UE	Intitulé	Lien avec les compétences	Modalité		Durée	ECTS	
2.1	Physique, biophysique, chimie, biologie cellulaire	C1 ; C2 ; C3	1 QRM	Les QRM constituent un cahier de questions	45 minutes	2	Travail individuel
2.2	Physiologie et physiopathologie	C1 ; C2 ; C3	3 QRM				Travail individuel
2.3	Pharmacologie générale	C1 ; C2 ; C3	2 QRM			2	Travail individuel
2.4	Pharmacologie spécifique AR	C1 ; C2 ; C3	2 QRM				Travail individuel
3.1	Techniques d'anesthésie	C1 ; C2 ; C3 ; C4	4 QRM			2	Travail individuel
3.3.1	Les chirurgies	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique		60 minutes	2	Travail individuel
3.3.2	Les terrains du patient	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique		60 minutes	3	Travail individuel
4.4	Vigilances	C4	QRM Simulation			2	Travail individuel
5.4	Anglais	C7	Plateforme MISCHOOL				
6.1	Intégration des savoirs	C1 ; C3	Analyse d'une situation clinique à partir d'une observation Rapport écrit			3	Travail groupe restreint

Annexe 4 B : Semestre 2

UE	Intitulé	Lien avec les compétences	Modalité		Durée	ECTS	
2.1	Physique, biophysique, chimie, biologie cellulaire	C1 ; C2 ; C3	1 QRM	Les QRM constituent un cahier de questions	40minutes	2	Travail individuel
2.2	Physiologie et physiopathologie	C1 ; C2 ; C3	3 QRM				Travail individuel
2.4	Pharmacologie spécifique AR	C1 ; C2 ; C3	4 QRM			2	Travail individuel
3.2	Techniques d'anesthésie	C1 ; C2 ; C3 ; C4	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique 2 questions		60 minutes	2	Travail individuel
3.3.1	Les chirurgies	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique 2 questions		60 minutes	2	Travail individuel
3.3.2	Les terrains du patient	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique 2 questions		60 minutes	3	Travail individuel
5.4	Anglais	C7	Plateforme MISCHOOL				
6.2	Intégration des savoirs	C1 ; C2 ; C3 ; C5	Analyse d'une situation clinique à partir d'une observation Présentation orale		20 minutes présentation orale	2	Travail individuel

Annexe 4 C : **Semestre 3**

UE	Intitulé	Lien avec les compétences	Modalité	Durée	ECTS	
1.1	Psycho-sociologie et anthropologie	C5	Compte rendu : Analyse réflexive de sa posture en tant que pilote d'un groupe de travail		1	Travail individuel
1.2	Pédagogie et construction professionnelle	C6	Présentation orale des concepts en formation pour adulte	20 minutes	1	Travail de groupe
1.3	Management	C6	Compte rendu du pilotage d'un travail de groupe		1	Travail individuel
1.4	Santé publique	C6 ; C7	Analyse documents		1	Travail de groupe
5.1	Statistiques	C7			1	
5.5	Informatique	C7			1	
4.1	Techniques et organisation des soins	C1 ; C2 ; C3 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique	120 minutes	2	Travail individuel
4.3	Gestion de la douleur	C2; C3 ; C5	Stage douleur : analyse d'une problématique document écrit – présentation orale	30 minutes	2	Travail de groupe
4.5	Qualité et gestion des risques	C4	Analyse d'un évènement indésirable Présentation orale sous forme Poster	20 minutes	2	Travail de groupe
5.2	Méthodologie de recherche. Les essais cliniques	C7	Rapport écrit validé stage recherche Présentation orale lors du séminaire recherche	30 à 40 minutes	2	Travail de groupe
5.4	Anglais	C7	Présence et participation			
6.3	Intégration des savoirs	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6	Analyse d'une situation clinique vécue et de gestion des risques en anesthésie		2	Travail individuel

Annexe 4 D : Semestre 4

UE	Intitulé	Lien avec les compétences	Modalité	Durée	ECTS	
1.5	Droit éthique et déontologie	C1 ; C3 ; C4 ; C5	Analyse de la prise en charge d'un patient. Compte rendu écrit.		2	Travail individuel
6.4	Intégration des savoirs	C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 et C7	Compte rendu écrit de l'analyse de la prise en charge anesthésique du patient confié à l'étudiant par un tuteur		2	Travail individuel
4.2	Techniques et organisation des soins	C1 ; C2 ; C3 ; C5	Evaluation écrite associant contrôle des connaissances et analyse de situation clinique	90 minutes	2	Travail individuel
5.3	Analyse commentée d'article scientifique	C7	Analyse commentée d'un article scientifique en anglais	20 minutes	2	Travail de groupe
5.4	Anglais	C7	Rédaction d'un abstract à partir du mémoire		1	Travail individuel
7	Mémoire	C7	Rédaction d'un projet mémoire Production du document écrit Soutenance orale Rédaction d'article	45 mn soutenance et échanges	6	Travail individuel Et/ou binôme étudiant

ANNEXE 5

Extraits fiches pédagogiques unité d'intégration UE 6

<p>UE6 intégration des savoirs de l'IADE : unité d'enseignement 6.1 semestre 1 Observation d'une activité d'anesthésie travail de groupe <u>ECRIT</u> Compétences visées 1 et 3 Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les connaissances sur les techniques anesthésiques • Observer les pratiques professionnelles • Réaliser une prise de note d'observation • Analyser des situations de travail • Rédiger un compte rendu <p>Pré requis : enseignements réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les postures : installation du patient, surveillance, complications (cours et enseignement dirigés) • Outil d'enquête : l'observation • Enseignements UE 3 3 1 et 3 3 2 <p>Dispositif d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation au bloc opératoire en groupe restreint • Raisonnement clinique et analyse de la situation de travail • Compte rendu corrigé par IADE formateurs CDS 	<p>UE6 intégration des savoirs de l'IADE : unité d'enseignement 6.2 semestre 2 Analyse d'une situation clinique : travail individuel <u>ORAL</u> Compétences visées 2 et 5 en lien avec la compétence 1 et 3 Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les connaissances sur la prise en charge anesthésique d'un patient à laquelle vous participez • Analyser la situation d'un patient en SSPI ou à l'accueil (salle de transfert, régulation, pré anesthésie) • Analyser les actions entreprises • Evaluer le résultat de ses actions • Présenter un compte rendu oralement (support visuel) <p>Pré requis : enseignements réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE et enseignements cliniques des semestres 1 et 2 <p>Dispositif d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection et observation d'une situation d'accueil ou de SSPI - • Raisonnement clinique et analyse de la situation de travail • Présentation orale à l'aide d'un diaporama à IADE formateurs CDS + IADE
<p>UE6 intégration des savoirs de l'IADE : unité d'enseignement 6.3 semestre 3 Analyse d'une situation clinique : travail individuel <u>ECRIT</u> Compétences visées 4 et 6 avec la compétence 1, 2, 3, 5 Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les connaissances sur la prise en charge anesthésique d'un patient • Analyser la situation sélectionnée • Analyser une ou plusieurs étapes de la prise en charge présentant un, dysfonctionnement en lien avec les antécédents du patient ou avec l'organisation du bloc opératoire (matérovigilance, pharmaco vigilance, identitovigilance...) <p>Pré requis : enseignements réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE et enseignements cliniques des semestres 1, 2 et 3 <p>Dispositif d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation stage d'anesthésie semestre 3 • Raisonnement clinique • Analyse du dysfonctionnement • Compte rendu synthétique corrigé par IADE formateurs CDS 	<p>UE6 intégration des savoirs de l'IADE : unité d'enseignement 6.4 semestre 4 Analyse d'une situation clinique en anesthésie : travail individuel <u>ECRIT</u> Compétences visées les 7 compétences Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les connaissances de l'étudiant lors de la prise en charge anesthésique • Analyser la situation de ce patient, • En déduire les actions à mettre en œuvre • Evaluer le résultat des actions entreprises <p>Pré requis : enseignements réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE et enseignements cliniques des 4 semestres <p>Dispositif d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu écrit de l'analyse de la prise en charge anesthésique du patient confié à l'étudiant par un tuteur • Evalueurs IADE formateurs CDS + IADE présent en salle d'opération lors de la prise en charge du patient par l'étudiant



INSTITUTS DE FORMATION AUX METIERS DE SANTE
ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES

FICHE DESCRIPTIVE
Renouvellement agrément
STAGE D'ANESTHESIE-REANIMATION

Réactualisée le :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
CH	

POLE	STRUCTURE

DIRECTEUR DES SOINS	Nom

CADRE DE SANTE SUPERIEUR	Nom
I.A.D.E. <input type="checkbox"/>	
I.B.O.D.E. <input type="checkbox"/>	
I.D.E. <input type="checkbox"/>	

CADRE DE SANTE MAITRE DE STAGE (FF)	Nom
I.A.D.E. <input type="checkbox"/>	
I.B.O.D.E. <input type="checkbox"/>	
I.D.E. <input type="checkbox"/>	

NOMBRE DE SALLES D'INTERVENTION : _____

CAPACITE D'ACCUEIL DE LA SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE : _____

PATIENTS ACCUEILLIS

Enfants % / population totale

Adultes % / population totale

ACTIVITES REALISEES (nombre/an)

Actes d'anesthésies générales Actes d'anesthésies locorégionales

Disciplines anesthésie réanimation	Proportion % Nombre d'interventions/an	Disciplines anesthésie réanimation	Proportion % Nombre d'interventions/an
Chirurgie viscérale		Chirurgie Orthopédique	
Digestif			
Urologie			
Vasculaire			
Gynécologie		Obstétrique	
		Pédiatrie	

TUTEURS IADE Nombre _____ Equivalents Temps Plein

FORMATION - TUTEURS IADE			
NOM prénom	Formation Tuteur		Date et lieu
	OUI	NON	

LIVRET D'ACCUEIL

Disponible à l'école

OUI NON

REACTUALISATION prévue

OUI NON

DATE

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL		
	OUI	NON
Le dossier d'anesthésie est-il informatisé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'étudiant a-t-il accès à		
des réunions d'enseignements, bibliographies, recherche publications... ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des RMM, REX, discussion de dossiers de patients, staffs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des relations avec les autres services ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des séances de simulation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un poste informatique, un accès internet, une bibliothèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MEDECINS ANESTHESISTES

Réfèrent : _____

Nombre présents / nombre de salles ouvertes : _____

Nombre de M.A.R. : _____

INFIRMIERS ANESTHESISTES

Nombre présents / nombre de salles ouvertes :

Horaires de travail :

Amplitude de travail :

Horaires de travail :

Amplitude de travail :

Horaires de travail :

Amplitude de travail :

Nombre d'I.A.D.E. équivalents temps plein :

ORGANISATION PARTICULIERE DE L'ACTIVITE DES I.A.D.E**TECHNIQUES ANESTHESIQUES PARTICULIERES****CAPACITE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS**

Nombre d'étudiants pouvant être accueillis simultanément ? :

Validation des renseignements fournis	
Le médecin réanimateur-anesthésiste responsable de la structure	Le cadre de santé, maître de stage
Date	Cachet du service

STAGES AGREES

C.H.U. MONTPELLIER

HOPITAL LAPEYRONIE

- Bloc chirurgie orthopédique
- Bloc chirurgie urologique
- Bloc chirurgie pédiatrique
- Réanimation D.A.R. A
- SMUR

HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

- Bloc chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
- Bloc gynécologie-obstétrique

HOPITAL SAINT-ELOI

- Bloc chirurgie digestive
- Bloc radio-interventionnelle
- Réanimation D.A.R B
- Plateau technique d'endoscopies digestives

HOPITAL GUI DE CHAULIAC

- Bloc chirurgie ophtalmologique
- Bloc neuro-chirurgie
- Bloc chirurgie O.R.L.
- Bloc C.M.F.
- Blocs Pédiatrie (ORL, CMF, OPH, neurochirurgie, neuroradiologie)
- Neuroradiologie
- Réanimation D.A.R. C

C.H. AVIGNON

- Bloc polyvalent
- S.A.M.U. / S.M.U.R.

C.H. BEZIERS

- Bloc polyvalent - S.S.P.I.
- S.M.U.R.

C.H. CARCASSONNE

- Bloc polyvalent

C.H. MENDE

- Bloc polyvalent

C.H. NARBONNE

- Bloc polyvalent

C.H. PERPIGNAN

- Bloc polyvalent

C.H. SETE

- Bloc polyvalent - S.S.P.I.

CLINIQUE BEAU SOLEIL - MONTPELLIER

- Bloc polyvalent

CLINIQUE St JEAN-SUD DE FRANCE - MONTPELLIER

- Bloc polyvalent

CLINIQUE DU MILLENAIRE - MONTPELLIER

- Bloc polyvalent

**INSTITUT REGIONAL DU CANCER MONTPELLIER
(I.C.M.) VAL D'AURELLE**

- Bloc viscéral

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HERAULT – SDIS 34

ANNEXE 7

Extrait PORTFOLIO

ROLE DE CHACUN

Maître de stage

Chaque étudiant est placé sous sa responsabilité
Il est responsable de l'organisation, du suivi de l'encadrement de l'étudiant
Il s'assure de l'établissement du livret d'accueil
Il assure le suivi et les relations avec l'école pour l'ensemble des étudiants
Il désigne les tuteurs
Il intervient en cas de litiges ou de conflits

IADE de proximité

Il représente la fonction d'encadrement au quotidien
Il accueille l'étudiant, le guide dans ses apprentissages
Il assure le suivi quotidien
Il facilite l'explicitation des situations vécues en stage
Il a des contacts avec le tuteur pour faire le point sur la progression de l'étudiant

MAR

Il représente la fonction d'encadrement au quotidien
Il facilite l'explicitation des situations vécues en stage
Il a des contacts avec le tuteur et le maître de stage pour faire le point sur la progression de l'étudiant

Le Tuteur

Représente la fonction pédagogique du stage, construit leurs parcours de formation en balisant les différentes étapes (accueil, bilan intermédiaire, fin de stage)
Volontaire pour exercer cette mission
Sous la responsabilité du maître de stage, il organise le planning de l'étudiant
Evalue la progression
Réalise l'évaluation de fin de stage des étudiants en concertation avec les professionnels de proximité

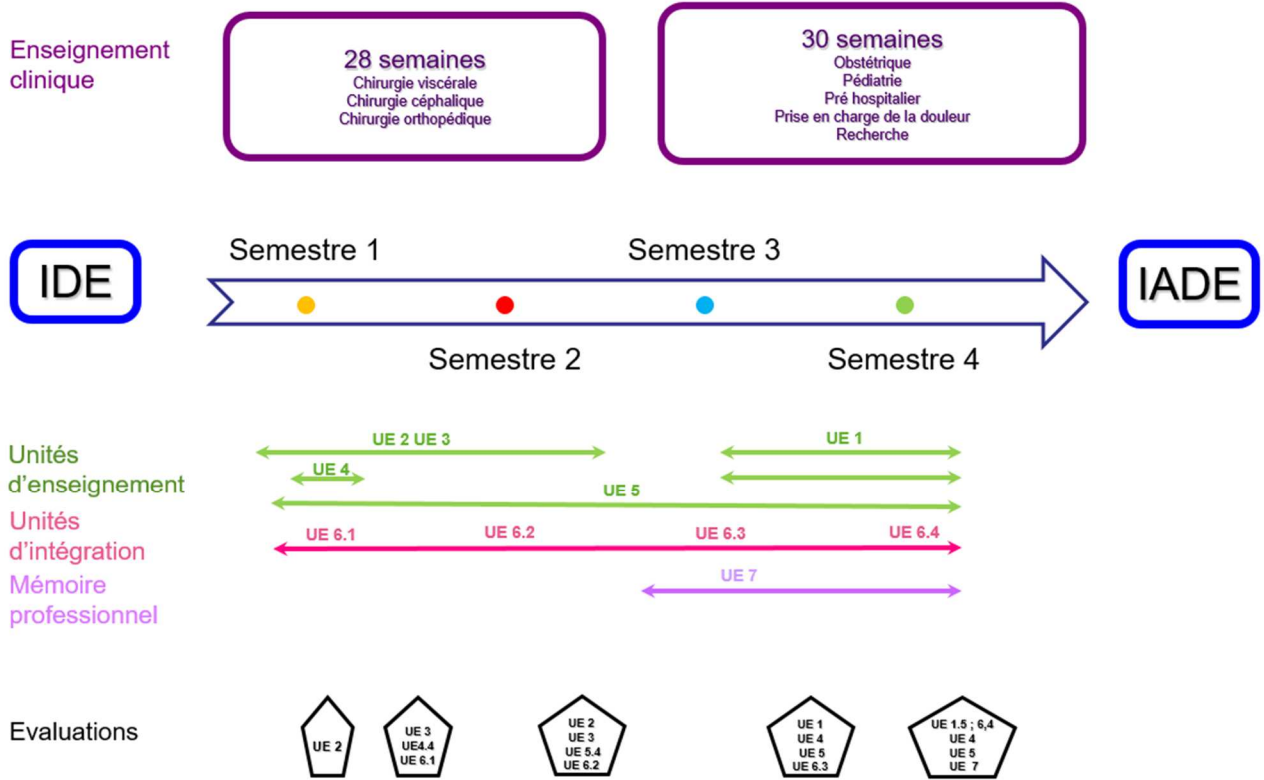
Formateur

Organise la planification des étudiants
Organise les travaux d'ED sur les lieux de stage
Assure le suivi pédagogique individuel et collectif en stage
Assure le lien avec les tuteurs
Accompagne les professionnels de proximité dans leur encadrement
Accompagne les professionnels dans l'utilisation du référentiel de compétences

ANNEXE 8

Processus de professionnalisation

SYNOPTIQUE PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION





Tuteurs et formateurs

FORMATION DES TUTEURS IADE ET IBODE

OBJECTIFS

- Permettre aux tuteurs de construire un projet d'accompagnement des étudiants infirmier(e)s anesthésistes et des étudiants infirmier(e)s de bloc opératoire en stage.
- Développer les compétences professionnelles des tuteurs par l'analyse des situations et la posture réflexive.

CONTENU

- Présentation de la réforme des professions paramédicales, enjeux et compétences
- L'apprentissage : les différentes théories, les obstacles, les outils
- Le tutorat et l'accompagnement des stagiaires : les compétences des tuteurs
- L'évaluation des stagiaires : modèles théoriques et outils d'évaluation
- Le portfolio : construction du parcours professionnel

ACTIONS et METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers travail en groupe, jeux de rôles
- Analyse des pratiques professionnelles
- Travail intersession

MODALITE D'EVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaire d'évaluation

PRE-REQUIS

- Diplôme IADE ou IBODE

PUBLIC : IADE et IBODE

DUREE :
4 jours

NOMBRE DE SESSIONS PAR AN : 1

NOMBRE D'INSCRITS PAR SESSION :
Entre 8 et 16 personnes maximum

ORGANISME : CHU de Montpellier,
Ecole IADE

INTERVENANTS :
Cadres formateurs des écoles d'infirmier(e)s anesthésistes et de bloc opératoire, formateurs science de l'éducation

TARIF Individuel :
TARIF Groupe :

CONSULTABLE SUR LE SITE DE
L'ECOLE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
15 jours avant le début de la session

DATES :

CONSULTABLE SUR LE SITE DE
L'ECOLE

LIEU de la FORMATION :
Instituts de Formation aux Métiers de la Santé
1146 avenue du Père Soulas
34295 MONTPELLIER Cedex 5

CONTACTS :
Secrétariat Ecole IADE :
☎ 04.67.33.88.35
cfph-infirmiers-anest@chu-montpellier.fr

LIEN WEB :
<https://ifms.chu-montpellier.fr/fr/iade>

Bilan en cours de formation

Bilan 1 ère année de formation

* Obligatoire

1. A propos des enseignement théoriques *



	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
Cours magistraux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TD	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TP	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Concernant les enseignements théoriques, avez-vous des commentaires, suggestions?

3. A propos des enseignement cliniques *

	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
Parcours de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil en stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement du tuteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Encadrement en stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement des formateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bilan intermédiaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bilan fin de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4. Avez-vous des commentaires, suggestions concernant les stages?

5. le projet pédagogique

	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
Alternance dialogique (2 jours école / 3 jours stage)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suivi pédagogique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Analyse Pratiques Professionnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plateformes numériques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simulation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Anglais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Avez-vous des commentaires, suggestions concernant le projet pédagogique

7. A propos de la première année *

	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	rès satisfaisant
Satisfaction globale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

8. Avez-vous des commentaires, suggestions concernant la première année

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.



Evaluation du dispositif de formation

Satisfaction formation Promotion 2022-2024

13 sept. 2024

Bonjour, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire de fin de formation.
Nous vous remercions pour le temps que vous allez consacrer à y répondre.

* Obligatoire

* Ce formulaire enregistrera votre nom, veuillez renseigner votre nom.

1. Concernant les enseignements théoriques *

	Très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
Cours des intervenants extérieurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Interventions des formateurs permanents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Méthodes pédagogiques utilisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les outils numériques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cours en distanciel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Concernant la formation clinique (stages) *

	Très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
le parcours de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'accompagnement des formateurs en stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le tutorat en stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3. Concernant le projet pédagogique quel est votre niveau de satisfaction *

	Très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
les orientations du projet pédagogique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la mise en œuvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4. Recommanderiez-vous l'école d'infirmiers anesthésistes de Montpellier *

- Oui
- Non
- Ne sais pas

5. Avez-vous des commentaires ou suggestions à nous soumettre?